

SAISON 2023 - 2024



ASSEMBLEE GENERALE DU 22 JUIN 2024

Ordre du jour :

- Introduction par le Président
- Rapport moral
- Parole à Monsieur le Maire
- Rapport financier
- Constitution du bureau
- Prix des cotisations
- Questions diverses

Les convocations ont été envoyées le 22 mai 2024 par courriel, mises en ligne sur le site et affichées à la salle d'entraînement. Le quorum étant atteint la séance est ouverte.

TOURNOI DE PRE ASSEMBLEE

Comme tous les ans le tournoi du club s'est déroulé avant l'assemblée;

Cette année le tournoi a regroupé 17 joueurs de tout niveau, il a été remporté par Vincent DELAPORTE, nous le félicitons ainsi que tous les participants et remercions Thierry qui a bien géré l'organisation ainsi que le tableau des matchs.

RAPPORT MORAL

Le président ouvre l'assemblée générale, remercie les personnes présentes et en particulier Monsieur Olivier DHOURY Maire Adjoint de Choisy au Bac en charge des associations pour la municipalité et présente un bilan de la saison écoulée

Le président commence par un retour en arrière sur la saison écoulée qui a vu nos deux équipes se maintenir dans leurs divisions respectives ; 4^{ème} place pour la 1 en R4 et 5^{ème} pour la 2 en D2 ; et ce, malgré des départs de joueurs pour des raisons diverses (besoin de

progresser, travail, manque d'entrainement pour d'autres, etc). En effet en début de saison, le bureau a fait le choix de ne pas réengager la D3 au vu de ce manque de joueurs en compétition.

Le maintien des deux équipes a parfois été compliqué, et a nécessité de remanier sérieusement les équipes, surtout l'équipe 2 qui a fait tourner 8 joueurs pour 4 places. Grâce à Hervé qui a su vanter les atouts du CTTCB, Vincent est venu renforcer nos effectifs, bienvenue à lui et un grand merci à Hervé.

Cette prochaine saison 2024 2025 doit être une saison au cours de laquelle, nous devons nous organiser pour retrouver des équipes R4 et D2 compétitives et présenter une D4 avec des joueurs et joueuses jeunes ou moins jeunes. Le président espère que grâce aux recherches menées, aux annonces, au bouche à oreille, deux ou trois joueurs pourrons nous rejoindre et être alignés en D2.

Ce samedi, se déroule également l'assemblée générale du Comité Départemental de l'Oise. Cette assemblée est élective, c'est-à-dire que le bureau doit être renouvelé. Une des listes qui se présente propose d'embaucher un ou plusieurs entraineurs, celui-ci ou ceux-ci seraient mis à disposition des clubs le souhaitant suivant un planning, moyennant contribution bien sûr.

2025 2026 Nous verrons enfin et pourrons constater les travaux de reconstruction du complexe André Mahé 2. Comme beaucoup d'entre nous le président trouve les délais très longs, trop longs. En effet de part son cursus professionnel, il a eu à gérer de type de consultation des entreprises, et il considère que beaucoup de temps a été perdu depuis l'incendie, et même encore actuellement au cours de cet été. Mais il a été également élu et dans ce vécu, il a connu la difficulté de boucler un financement.

Quoi qu'il en soit le 1^{er} septembre 2026 nous aurons un espace spécifique dans ce nouvel équipement. Monsieur le Maire adjoint pourra nous donner des précisions complémentaires.

Le président termine en remerciant celles et ceux qui œuvrent pour le CTTCB, ses partenaires financiers, Mairie et partenaires privés, les membres du club pour la mise à jour du site, les entrainements des jeunes, la comptabilité, les activités diverses (printemps et été des jeunes, olympiades, forums des associations, etc.

Pour conclure, le CTTCB sera présent au forum des associations de Choisy le 7 septembre, et à celui de l'ARC le 14 septembre.

De même notre vide dressing, qui est devenu un point de repère pour le début de la saison des brocantes, aura lieu le 23 février 2025.

MERCI A TOUS

PAROLE A MONSIEUR LE MAIRE ADJOINT

Monsieur Dhoury explique que globalement les éléments donnés par le président sont exacts et surtout il rappelle que la date du 1^{er} septembre 2026 est une date « objectif » et donc à considérer comme telle.

Il nous rappelle également que le mandat municipal se termine en mars 2026 soit juste avant la fin de la reconstruction.

Il rappelle à l'assemblée que le conseil municipal est toujours présent et répond très souvent favorablement aux demandes des clubs et donc du CTTCB (ce qui est confirmé par le président, même si parfois son enthousiasme est débordant).

Monsieur Dhoury échange ensuite avec l'assemblée concernant les besoins d'entraineur, ce peut être en effet entraineur à jour et heures fixes, mais aussi stages pour les volontaires, etc. Mr Dhoury engage le président à se rapprocher du Maire afin de reparler de la commission technique à laquelle l'un et l'autre participaient.

RAPPORT FINANCIER

Rapport préparé et présenté par Anne.

Cette année nous avons enfin une situation financière rétablie, et notre résultat de l'exercice est positif à 1493,22 €.

Les grands postes de recettes sont nos cotisations 1563€, la subvention mairie 700€, nos partenaires privés 1450€ environ, le vide dressing 260€; nos dépenses sont principalement les licences 909€, les engagements aux compétitions et réaffiliassions 530€, achat du robot 750€, frais bancaires 161€, assurance 169,56€;

Une discussion s'engage alors sur différents sujets tels que le montant des différents postes remontant dans les structures nationales, régionales et départementales du tennis de table, les licences, les frais de tenue de compte des banques.

Un constat est fait concernant le besoin financier que représente un entraîneur et nos capacités actuelles.

UN GRAND MERCI A TOUS LES PARTENAIRES (MAIRIE et ENTREPRISES)

CONSTITUTION DU BUREAU

Un rappel des règles de présence au bureau est donné par le président, à savoir les membres sont élus pour 2 ans, et le bureau est renouvelé par moitié. Cette année nous avons 4 sortants Jean Marie Cardoni, Thierry Jeunehomme, Nadège Richard et Jean-Yves Lardeux. Le bureau doit être composé de 8 membres minimum.

Il est demandé si des personnes souhaitent se présenter et si les sortants veulent se représenter. Les sortants se représentent et il n'y a pas de nouvelles candidatures. L'assemblée étant unanimement d'accord ces personnes sont élues.

Le bureau comprend Christian Van Caemelbeke, Jean-Yves Lardeux (Président), Isabelle Girardat, Anne Bocquet (Trésorière), Jean Marie Cardoni, Nadège Richard, Guy Limosin et Thierry Jeunehomme (Secrétaire).

PRIX DES COTISATIONS

Thierry explique l'augmentation des licences pour la partie fédération et ligue, la part district ne change pas. Une licence pour un joueur en compétition est maintenant de 65 € ce qui laisse peu de marge pour le club afin de vivre et acquérir du matériel.

De même il rappelle que les jeunes peuvent bénéficier de l'aide du Conseil départemental de 20€, et éventuellement de l'aide gouvernementale de 50€ (celle-ci étant rarement demandée) Devant cette réalité le bureau propose de modifier les tarifs comme suit :

- 105 € pour les adultes ou les compétiteurs plus participation aux compétitions individuelles
- 90 € pour les jeunes tout compris (jeunes non compétiteurs)

Propositions acceptées par l'assemblée

Il est rappelé que le certificat médical ou l'attestation sur l'honneur est obligatoire pour jouer et que la saison commence à partir du 1^{er} juillet

MERCI DE DONNER EN MEME TEMPS LE CERTIFICAT MEDICAL ET LE REGLEMENT

MOTS DES CAPITAINES et ENTRAINEURS

Equipe 1: cette équipe a eu chaud en fin de saison , mais s'est toujours accrochée et termine $4^{\grave{e}me}$ dans une poule compliquée

Equipe 2 : une saison compliquée au cours de laquelle il a fallu faire appel à des renforts pour assurer certaines rencontres, mais comme on dit en fin de saison seul le résultat compte

CHALLENGE DU MEMBRE MERITANT

L'année passée il a été décerné à Jessica et il est donc remis en jeu. Le bureau après en avoir discuté, le remet à un joueur pour sa présence régulière aux entrainements, sa bonne humeur, à sa patte gauche : JOSEPH, il en aura la charge toute la saison et la remettra en jeu en fin de saison. **Un grand bravo**

ENTRAINEMENTS COLLECTIFS

Les créneaux de la saison passée sont modifiés, les jours sont fixés Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 17h00 à 21h00 salle polyvalente

Pour la saison prochaine, les créneaux d'entrainement « jeunes » sont maintenus, Les horaires d'entrainement Jeunes restent donc

Samedi 11h00 à 13h00 salle des Linières

QUESTIONS DIVERSES

Le FORUM DES ASSOCIATIONS se tiendra cette année le 7 septembre à la salle polyvalente de 13h30 à 18h00 Et également à Compiègne le 14 septembre 2024 toute la journée.

VIDE DRESSING organisé par le club le 23 février 2025 à la salle polyvalente.